



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

**D\_2025\_04\_29**

Date de convocation du conseil : 28 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

M. HERBRETEAU Bernard a donné pouvoir à M. ELUERD Roland  
Mme HUGUET Myriam a donné pouvoir à M. DESBROSSE Jérôme  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à M. PUYDOYEUX Jean-Jacques  
M. VIGIER Pascal a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Objet : Budget Assainissement  
– Affectation du résultat 2024

Secrétaire de séance : Madame CHARRANNAT Corinne

Monsieur Philippe MICHELET rappelle les résultats du compte administratif 2024 du Budget Assainissement :

Section de d'EXPLOITATION		Section d'INVESTISSEMENT	
Recettes	226 823,94 €	Recettes	131 378,34 €
Dépenses	170 609,76 €	Dépenses	156 210,49 €
Résultat	56 214,18 €	Résultat	- 24 832,15 €
Report	422 272,94 €	Report	31 496,95 €
Solde de clôture	478 487,12 €	Solde de clôture	6 664,80 €

<b>SOLDE TOUTES SECTIONS</b>	<b>485 454,92 €</b>
------------------------------	---------------------

<b>Restes à réaliser Dépenses</b>	<b>108 378,74 €</b>
<b>Restes à réaliser Recettes</b>	<b>51 748,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2024 présente un excédent cumulé d'exploitation de  
478 487,12 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	428 521,18 €
1068	Recettes d'investissement	49 965,94 €

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 02/04/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 04/04/2025

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN

